

*des Princes &c.* Juillet 1710. 7

Il prie ensuite ses *Venerables Freres*, les Prévôt, Doyen, Chantre, Chanoines & Chapitre de sa Métropolitaine, de se souvenir de lui dans leurs prières après sa mort; d'exécuter les Fondations qu'il a fait dès l'an 1686. tant pour Mr. le Chancelier son Pere, que pour lui. Il veut que ses dettes, (qui dit-il se montent à peu de chose) soient exactement payées.

Venant à la disposition de ses biens, il donne à ses Successeurs Archevêques de Reims, le Tableau de la Chapelle de son Palais, les portraits des Archevêques de Reims qui sont dans la Sale Archiepiscopale, même celui du Roi son bienfaiteur, ensemble tous les autres Tableaux qui sont dans les chambres & antichambres, sans en excepter ceux de sa Famille qui s'y trouveront.

Pour marque de son estime & de sa bienveillance envers Mr. l'Abbé de Seraucourt son Grand Vicaire, & Mr. Lempereur son Promoteur, il leur fait présent de quelques curiositez assez rares de son Cabinet: il prie ces deux Messieurs de fournir à sa Legataire universelle, un état des pensions que ce Prelat donnoit à quelques pauvres Prêtres de son Diocèse, afin qu'on leur paye ce qui pourra leur être dû d'arrerage après sa mort.

Il donne à son Ecuyer tous ses chevaux de carosse & de selle, tout ce qui dépend de son équipage, foins, avoines, pailles &c. qui se trouveront dans ses maisons de Versailles, Paris & Reims.

A son Maître d'Hôtel il donne 6000. livres, ensemble le gros bois, fagots, char-

*Dons qu'il  
fait aux Ar-  
chevêques  
ses Succes-  
seurs.*

*Legs qu'il  
fait à ses do-  
mestiques &  
autres atta-  
chez à sa  
maison.*